

Pôles territoriaux

CIDFF62 Arras
1 rue Charles Péguy
62000 ARRAS
03.21.23.27.53
contact.arras@cidff62.fr

CIDFF62 Béthune
335 rue Fernand Bar
62400 BÉTHUNE
03.21.57.98.57
contact.bethune@cidff62.fr

CIDFF62 Boulogne-Sur-Mer
36 Grande rue
62200 BOULOGNE-SUR-MER
03.21.30.45.41
contact.boulogne@cidff62.fr

BILAN 1er semestre 2023 du partenariat avec les communes de Wimille et Wimereux

6 permanences juridiques effectuées entre les communes de Wimille et Wimereux pour le 1er semestre de l'année 2023.

Le 3ème mercredi matin du mois de 9h à 12h.

18 janvier, 15 février, 15 mars, 19 avril, 17 mai, 21 juin 2023.

L'information du public est réalisée sur rendez-vous avec un nombre limité de 3 à 4 rendez-vous sur des plages horaires de 45min à une heure selon la demande.

La prise de rendez-vous reste limitée à 3 lorsque le secrétariat a connaissance d'une thématique de violence pour une situation.

Le veille (ou l'avant-veille) de la permanence, nous rappelons aux personnes l'heure du rendez-vous car ils sont parfois pris 3 voire 4 semaines plus tôt. Ce rappel permet de limiter les rendez-vous non honorés. Sur le 1er semestre, seuls 3 rendez-vous n'ont pas été honorés. Ce rappel engendre des annulations de dernière minute.

Au total, **15** personnes renseignées (14 femmes et 1 homme).

11 personnes reçues habitent la commune de Wimereux, et 4 personnes la commune de Wimille.

Motifs des demandes :

Le droit de la famille représente la majorité des demandes (11 sur 15).

Les autres sujets abordés lors des entretiens concernent les atteintes aux biens, le droit du travail, le droit de la consommation...

6 situations ont été identifiées comme des violences conjugales et ou violences intra-familiales (physiques, psychologiques, sexuelles, administratives, économiques, cyber etc...) parfois avec des procédures pénales et mesures ASE en cours.

En comptabilisant les Wimereusiens.siennes et Wimillois.oises reçus sur l'ensemble des permanences du CIDFF (hors permanence mutualisée entre Wimereux et Wimille) pour le 1er semestre de l'année 2023, ce sont 8 personnes qui ont été informées sur leurs droits par les juristes (dans nos locaux 36 Grande Rue à Boulogne-sur-Mer, ou sur d'autres lieux de permanences).

Quand cela était opportun, nous avons orienté les personnes vers une prise en charge psychologique gratuite au sein du CIDFF.

Accompagnement psychologique gratuit au sein du CIDFF (hors facturation)
:

Sur le 1er semestre de l'année 2023 ce sont 8 usagers des communes de Wimille et Wimereux qui ont été reçus par la psychologue dans nos bureaux de Boulogne-sur-Mer.

Soit 4 habitats de Wimille (3 femmes et 1 homme), et 4 habitants de Wimereux (4 femmes).

3 d'entre eux sont suivis depuis 2020, 1 d'entre eux depuis 2022 et les 4 autres depuis 2023.

Motifs des personnes reçues en soutien psychologique :

- Victimes de violences conjugales (6)
- Victimes de violences intra-familiales (1)
- Séparation conjugale hors contexte de violences conjugales (1)

Une présentation du CIDFF et des services de l'association a été réalisée le 08 février 2023 à destination des habitants des communes de Wimille et Wimereux.